31e ANNÉE. -- N° 94 — 5 CENTIMES LE NUMÉRO — SAMEDI 29 AOUT 1891

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre **50 centimes** *à chaque demande de changement d'adresse*

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des **Annonces légales et judiciaires** *ac tout le département est facultative dans le* Journal du Lot.

Cahors le 29 Août

NOUVELLES POLITIQUES

LE DÉPART DE L'ESCADRE FRANÇAISE

L'escadre française est partie mercredi matin, de Portsmouth. Par quel temps ! Ah ! la reine aurait pu, pour l'amiral Gervais, rééditer le mot fameux d'un autre chef d'Etat : « Que d'eau, que d'eau ! »

Et quelle tempête ! Elle a longtemps empêché de revenir à Portsmouth le navire de guerre *Magnet*, qui avait conduit à bord du *Marceau* les invités au banquet donné par les sous-officiers français aux sous-officiers de la marine britannique.

De même, le mauvais temps a empêché les officiers anglais de retourner à terre. Ils ont dû coucher à bord du *Marceau*, où ils ont été tant bien que mal installés. Ils sont rentrés à Porsmouth dans la matinée.

A cinq heures, vu l'état de la mer encore très forte, l'aviso *Elan* n'était pas encore parti. Les deux torpilleurs faisant partie de l'escadre du nord ont suivi ce matin ; mais il est probable qu'une fois en mer, l'amiral Gervais leur donnera la liberté d'allure ; en ce cas, ils sont arrivés à Cherbourg de très bonne heure dans la journée de mercredi.

Les navires français se sont mis en mouvement le matin, à neuf heures un quart, pour quitter la rade.

Le *Marengo* ouvrait la marche, puis suivaient le *Marceau* et les autres bâtiments dans l'ordre de leur mouillage.

Le *Marengo* commence à saluer. Son salut lui est rendu par une batterie de terre. Le *Marengo* salue ensuite le pavillon amiral anglais. Le *Camperdown* rend le salut.

Après être sortie du mouillage, l'escadre se forme en ordre de marche et disparaît à l'horizon dans la direction de Cherbourg.

Nous allons, nous aussi, regagner la France, heureux d'avoir vu les Anglais accueillir cordialement nos marins, mais un peu fâché d'avoir constaté que l'ambassade française semblait installée en Angleterre pour gêner ses nationaux et non pour les aider.

On dit ici que le cabinet anglais, en préparant une belle réception officielle à notre escadre, voulait atteindre surtout un but politique : déconcerter les libéraux qui se préparent pour les élections prochaines et qui représentent le cabinet actuel comme trop bien disposé à l'égard de la triple alliance, mais qu'importe.

Après une réception triomphale en Russie, nos marins ont été accueillis en Angleterre avec beaucoup de courtoisie. Cela suffit pour l'instant.

P. S. — L'amiral commandant l'escadre anglaise de la Manche a accepté l'invitation de l'amiral Gervais à venir à Cherbourg avec son escadre au mois d'octobre.

A nous de rendre les politesses que nous avons reçues.

Un télégramme de l'amiral Gervais

Le général Malachow, commandant de la circonscription militaire de Moscou, qui a reçu avec tant de courtoisie l'amiral Gervais, lors de sa visite à Moscou, a reçu de l'amiral un télégramme de remerciements.

Le général Malachow a ordonné que lecture soit donnée de ce télégramme devant le front des troupes.

L'Escadre russe en France

Les ministres ont arrêté le programme de la réception qui sera faite à Cherbourg à l'escadre russe.

Ils ont décidé que M. et Mme Carnot visiteraient l'escadre et que deux grands dîners seraient donnés en l'honneur des officiers russes par le président de la République et par le conseil municipal de Paris.

Dernier écho des fêtes de Moscou

Comme dernier écho de la visite de l'escadre française à Cronstadt, les journaux russes rapportent que l'amiral Gervais, pendant son séjour à Moscou, a reçu d'un garçon de quatorze ans, habitant la ville de Rylsk (gouvernement de Koursk) un télégramme ainsi conçu :

« Excellence, du fond de mon cœur d'enfant je vous félicite de votre arrivée à Moscou. Enchanté du séjour en Russie de Votre Excellence et de vos marins, je m'écrie : Vive la France ! »

L'amiral a répondu ainsi :

« Ces bons souhaits de la part d'un enfant me touchent profondément. Je l'en remercie et je souhaite qu'il soit heureux et qu'il serve fidèlement son noble pays. »

La disette en Russie

La mesure que le gouvernement russe vient de prendre en empêchant de sortir du pays les céréales qui constituent l'alimentation du peuple, n'est pas une décision arbitraire, ni, comme se plaisent à le dire les journaux allemands, un acte de malveillance à l'égard de l'Allemagne, qui a besoin du seigle russe. C'est une mesure d'intérêt national, de salut public, commandée par la situation, et qui n'a pas été prise un moment trop tôt.

Le sentiment populaire l'a appuyée de toutes ses forces. Les populations des gouvernements frontières arrêtent par la force les convois de céréales que le commerce veut faire sortir pendant les quelques jours qui restent encore à sa disposition.

Le péril de la disette fait l'objet de toutes les préoccupations en Russie. Par suite de la grande sécheresse qui s'est fait sentir en Russie depuis la seconde moitié de juin jusqu'à la fin de juillet, la récolte en céréales — grains de printemps et d'hiver — a été presque complètement perdue dans seize gouvernements. La région du centre, la plus éprouvée, est celle qui contient les provinces les plus fertiles, celles qui forment le grenier de la Russie : Voronège, Kharkow, Koursh, Toula, Riazan, Tambow, Penza, Kazan, Simbirsk, Saratow, Samara, Nijni-Nowgorod et Viatka.

Le déficit est évalué à 150 millions de pouds, soit 2 milliards 436 millions de kilogrammes, 2,436 mille tonnes, soit le cinquième de la production moyenne.

Le gouvernement, pour conserver à la consommation les approvisionnements des années précédentes qui sont encore en magasin et l'intégralité des récoltes de l'année courante, a interdit la sortie du seigle et de la farine de seigle, à partir du 27 août.

Outre l'effet matériel de cette mesure protectrice du stock de l'alimentation populaire, elle produit un double effet, économique et moral, en paralysant la spéculation à la hausse et en rassurant la population.

Mais ce n'est là qu'un remède temporaire, et plus apparent que réel. Le déficit n'en subsiste pas moins ; le long hiver russe est proche, et le spectre de la famine se dresse à l'horizon du paysan russe.

Une aide venant de la France, en ce moment historique, si gros de conséquences pour l'avenir des deux nations, laisserait dans l'âme du peuple russe une empreinte ineffaçable, plus durable et plus profonde que toutes les manifestations officielles.

Les évènements de Chine

On lit dans le *Soleil* :

D'après des renseignements qui paraissent dignes de foi, les troubles qui ont eu lieu en Chine seraient l'œuvre de ces sociétés secrètes qui ont de tout temps pullulé dans cet immense pays et qui depuis quelques années se sont singulièrement multipliées et fortifiées. Ostensiblement dirigé contre les chrétiens, ou plutôt contre les Européens, le mouvement viserait en réalité le renversement de la dynastie régnante, qui, comme on le sait, est d'origine mandchoue.

Les fauteurs des émeutes dont les missions chrétiennes ont été les victimes se recruteraient dans le parti *vieux chinois* qui a pour mot d'ordre « la Chine aux Chinois » et qui voudrait faire d'une pierre deux coups en expulsant et les étrangers européens et la dynastie imposée par la conquête mandchoue. Et comme les hauts fonctionnaires civils sont de race chinoise, les révolutionnaires trouveraient auprès d'eux un secret appui. En tout état de cause la situation est très compliquée, et si de nouvelles scènes de désordres n'ont pas eu lieu dans ces derniers temps, il n'en est pas moins certain que l'incendie couve sous la cendre, prêt à éclater au premier signal.

La situation à Buenos-Ayres

Le *Courrier de la Plata*, qui nous est arrivé hier, résume ainsi la situation économique à Buenos-Ayres et dans la République Argentine :

La situation s'aggrave de jour en jour, et les pouvoirs publics continuent à rester dans une inaction condamnable.

A l'intérieur, la liquidation des Sociétés anonymes s'opère sans violence, à l'abri de la loi qui protège le débiteur contre les poursuites.

Chaque jour, on vend des milliers de Sociétés anonymes aux prix de trois, cinq et dix pour cent de leur valeur nominale.

La Banque Nationale, dont les actions ont dépassé 300 0/0, se cote aujourd'hui à 20 et 30 0/0.

Les chèques de la Banque de la Province se négocient à 30 0/0 de perte, ceux de la Banque Nationale perdent au-delà de 20 0/0.

La valeur moyenne des cédules hypothécaires de la Province est de 35 pour cent.

Nécessairement, le prix des immeubles a baissé dans la même proportion. En somme, *la fortune publique a diminué de deux tiers* et, tout en tenant compte de l'inflation de la période de folie, il est permis de croire que la réaction est allée trop loin en arrière.

La liquidation des dettes extérieures est beaucoup moins avancée. On pourrait même dire qu'elle est à peine commencée.

Seulement, après le dégel, on pourra connaître l'étendue du désastre.

Jusqu'ici, les créanciers d'Europe ont tenu compte des circonstances et se sont montrés accomodants, mais l'époque des réalisations approche. *Nous touchons au moment où la véritable situation du commerce sera mise à jour.*

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT 38

SANS FEU NI LIEU

ROMAN D'UNE ALSACIENNE

DEUXIÈME PARTIE

A PARIS

IV

LA MÈRE FANFARE

L'excellent garçon se fit servir un potage et, tout en l'avalant, il questionna la jeune fille.

Elle lui fit le récit de ses pérégrinations successives. Ses insuccès répétés arrachèrent à Gobeux des exclamations de colère.

A son tour, elle essaya de l'interroger pour savoir où il en était au sujet de Mme Stemmlé, mais il s'arrangea de façon à ne pas répondre tout de suite, lui demandant sans cesse de nouveaux détails sur ses déboires de la journée ou, quand elle insistait trop, exagérant son appétit formidable, mangeant encore, mangeant toujours, la bouche constamment pleine, vidant son assiette avec rage, engloutissant les morceaux, dévorant ! Il lui fallut enfin s'arrêter, sous peine d'indigestion.

Elle voyait bien qu'il s'était livré à toute cette comédie pour retarder le moment de l'aveu fatal.

Assurément, il n'avait que de mauvaises nouvelles à lui donner, autrement, il y a longtemps qu'il aurait parlé sans se faire prier,

Pour la dixième fois, elle lui répéta :

— Eh bien ! monsieur Gobeux, et ma tante, savez-vous quelque chose de plus sur son compte ? Qu'avez-vous appris !... Ne me faites pas languir, je vous en supplie !

Enfin il se décida.

— Mademoiselle, dit-il d'un ton piteux, je me suis peut-être un peu trop vanté de réussir là où vous avez échoué. J'ai appris pourquoi et comment la mère Fanfare avait quitté son petit commerce, mais pour vous dire où elle est à présent, bernique ! personne n'a pu me renseigner... disparue, envolée, quoi !

— Grand Dieu ! serait-elle morte ? s'écria Rosa, appréhendant un nouveau malheur.

— Non, elle est partie, voilà tout !... et dans des conditions telles que vous l'estimerez encore davantage quand vous saurez ce que j'ai recueilli en faisant causer l'un et l'autre dans le quartier, Au surplus, je vais vous raconter ça, Mademoiselle, et ouvrez bien vos oreilles, car c'est une fameuse histoire que celle de la mère Fanfare !

— Je ne suis pas de trop, au moins ? demanda Jephke en esquissant pour la forme un geste discret comme s'il voulait se retirer, ce qui était à cent lieues de sa pensée véritable.

— Non, tu n'es pas de trop, ni toi, ni personne et il n'y aura jamais assez de monde pour connaître la belle conduite de maman Stemmlé. Allons, vous autres, cria-t-il aux quelques consommateurs épars de la crémerie, approchez au rapport. Ecoutez ce que je vais vous conter. Cela vous mettra du baume dans le cœur, mes braves Alsaciens, d'entendre parler ainsi d'une de vos payses... Et chapeau bas, il s'agit de la mère Fanfare !

A ce nom vénéré, tous quittèrent leur place et vinrent entourer le conteur. Gobeux se leva au milieu du cercle formé par ses auditeurs, et commença d'une voix grave, rendue vibrante par l'enthousiasme profond qui le secouait des pieds à la tête.

— Je ne vous énumérerai pas les hauts faits de maman Stemmlé pendant la guerre. Tous les journaux en ont parlé. Vous savez que personne n'a soigné les malheureux blessés avec autant de dévouement qu'elle ; mais ce que vous n'avez pas vu comme moi, c'est le courage tranquille avec lequel elle allait jusque sous les balles de l'ennemi chercher, escortée des brancardiers, les pauvres diables qui appelaient à l'aide en hurlant : « mon bras ! ma jambe ! » C'était touchant d'admirer avec quelles précautions maternelles elle aidait à emporter ces corps sanglants, mutilés ; on aurait dit que c'étaient ses fils tous ces braves gens qui souffraient pour la patrie, et que c'était pour elle qu'ils avaient reçus leurs blessures ! Mais ce n'était pas tout, elle devait nous étonnner encore davantage à la retraite du Mans : Là, c'était le coup suprême, la dernière armée qui se repliait ! Après, on savait qu'il n'y avait plus personne pour résister au vainqueur, et qu'il y aurait à subir la loi du plus fort !... c'était comme qui dirait l'agonie de la France !...

Il se tut un instant, brisé par l'émotion que lui causait ce souvenir lugubre, déchirant. Les autres l'écoutaient, haletants, observant le plus profond silence, suspendus à ses lèvres, la gorge serrée, les yeux humides. Rosa, en digne fille du vieux Herz, oubliait sa propre infortune et pleurait sur les malheurs de la patrie !... Dans un coin, Jephke demeurait silencieux, fumant sa pipe.

Gobeux reprit en frisonnant :

— Quand je pense à ces choses-là, ça me bouleverse ! Voyez-vous, ce que je me rappellerai tant que je vivrai, c'est un certain jour où l'ennemi nous poussait ferme, l'épée dans les reins !... Par instants l'arrière-garde se retournait et tâchait d'en descendre quelques-uns pour laisser à l'armée le temps de filer !.. Le père Stemmlé avait tenu tant qu'il avait pu, mais il n'était plus jeune, cet homme ! Sans compter que de coucher sur la terre gelée, ça lui avait donné des rhumatismes ; il se traînait que c'était une pitié ! Peu lui importait ! il marcha avec nous autres tant bien que mal jusqu'à ce qu'il tomba épuisé en jurant !... On le releva et on le plaça sur une charette d'ambulance.

— « Ça te peine, hein, vieux, de ne plus pouvoir en découdre ! lui demanda sa femme. qui ne l'avait pas quitté d'une semelle. — C'est-à-dire, répondit-il, que j'aurais mieux aimé mourir que d'être mis au rebut... J'avais un si bon fusil ! — Donne-le moi, ton fusil, riposta la mère Fanfare, je m'en servirai aussi bien que toi. » Il lui remit son flingot tout noir de poudre ; elle le prit, et je vous assure qu'elle s'en servit joliment, jusqu'au jour où les chefs, mornes, accablés, nous commandèrent de mettre les armes au repos. Oh ! la brave maman Stemmlé, ce qu'elle a envoyé *ad patres* de ces Prussiens de malheur ! Comme c'est drôle tout de même, fit l'ancien franc-tireur en changeant de ton, vous savez tout ça, je ne vout

Nous avions, sur cette situation, des données très fausses. La chute successives des banques, et notamment la mise en liquidation de la Banque anglaise, nous ont éclairés.

L'Europe, et l'Angleterre en particulier, sauront bientôt ce qu'il en coûte pour forcer le crédit dans un pays neuf.

Ainsi qu'on peut le voir, la situation est grave et nous réserve encore bien des surprises et des mécomptes.

REVUE DES JOURNAUX

On s'est beaucoup occupé depuis quelques jours de la prime dont l'or bénéficie en ce moment sur notre marché.

On affirmait même que la Banque de France s'était préoccupée de la question et qu'elle avait avisé aux mesures à prendre, afin de rétablir l'équilibre rompu par l'émigration à l'étranger de notre numéraire. On prêtait même au gouvernement l'autorisation d'émettre des coupures de dix francs.

Le journal *Paris* a demandé quelques éclaircissements au gouverneur de la Banque de France :

« Le secrétaire général qui nous reçoit, nous affirme n'avoir nullement connaissance de cette affaire.

» Nos coupures de 50 francs et le numéraire métallique que nous avons en caisse nous suffisent largement pour parer à cette petite crise qui se produit chaque année, une fois les récoltes terminées. A ce moment de l'année, en effet, nos marchands de blés s'adressent pour compléter la différence qui existe entre la production et la consommation en France, aux marchands de la Russie, des Etats-Unis et de l'Angleterre.

» Or, dans ces trois pays, notre billet de banque n'a pas cours. Et non seulement on ne peut payer en monnaie fiduciaire, mais même nos pièces en or de dix francs ne sont pas admises. Les négociants exigent nos louis d'or ; c'est ce qui explique le drainage qui se fait en ce moment dans les petites maisons de banque et l'empressement de quelques-uns à venir porter des cent francs ou des milles francs d'or pour bénéficier de la prime de 1 fr. 50.

» Mais à la Banque, cette crise est presque passée inaperçue et il en a été cette année comme les années précédentes.

» Le gouverneur, que nous voyons ensuite, nous autorise à démentir et à déclarer erronée la nouvelle donnée par un de nos confrères relative aux coupures de dix francs.

» Le conseil, nous dit le gouverneur, n'a jamais eu à s'occuper de cette question et n'a même jamais songé à s'en occuper.

La presse anglaise

Le *Times* exprime ses sentiments de regret à l'occasion du départ de la flotte française.

« Nous avons, dit-il, beaucoup d'intérêts communs avec la France, quoi qu'en disent certains journaux parisiens et les hommes politiques qui ont une situation à se faire. »

Le *Daily Chronicle* dit que les officiers français ont été particulièrement enchantés de la réception qui leur a été faite à Osborne. La reine les a traités avec une courtoisie tout à fait familière et avec une simplicité qu'ils ont hautement appréciée. Elle leur a adressé la parole en français, et a terminé la soirée de cette réception en invitant l'amiral Gervais à écrire son nom dans l'album qui ne lui sert qu'à indiquer les anniversaires de ses amis intimes.

Le *Standard* fait ses adieux à la flotte française :

» Si l'impression que nous avons faite sur nos hôtes est aussi bonne que celle qu'ils nous ont laissée, nous en serons tout à fait satisfaits. L'Europe est habituée à la paix, et maintenant que la France est sortie de son isolement et a repris dans le monde la place qui lui appartient, l'équilibre en Europe n'en sera que mieux assuré. La visite de l'amiral Gervais a contribué à ce résultat. Nous voudrions que la France pût se convaincre enfin que ce n'est pas seulement l'Angleterre qui n'en veut pas à sa grandeur, mais que toutes les puissances européennes seraient heureuses de voir la France, qui a su si noblement supporter et réparer ses malheurs, se rendre justice à elle-même en rendant justice aux autres. »

CHRONIQUE LOCALE

ET REGIONALE

PROFESSEUR D'AGRICULTURE

Les épreuves de l'examen pour la nomination du professeur d'agriculture départemental se sont terminées avant-hier.

Trois candidats s'étaient présentés.

M. Drouhault, du génie rural à l'école nationale de Grandjouan (Loire-Inférieure), a obtenu le premier rang.

PERCEPTEURS SURNUMÉRAIRES

Nous rappelons aux intéressés que le concours pour la nomination de deux percepteurs surnuméraires, aura lieu à la préfecture, le 14 septembre prochain.

La liste d'inscription sera irrévocablement close le 31 août.

Nous croyons savoir que dix candidats sont déjà inscrits.

M. Larroumet

Notre éminent compatriote, M. Larroumet, vient d'adresser la lettre suivante à M. le président et à MM. les membres de la Société des Etudes du Lot :

A Monsieur le Président et à Messieurs les Membres de la Société des Etudes du Lot.

Messieurs et chers confrères,

Vous avez bien voulu, à la suite de ma promotion au grade d'Officier de la Légion d'honneur, me transmettre les félicitations de la Société des Etudes. J'en ai été très touché et je vous en exprime ma cordiale reconnaissance. Toutes les marques de sympathie qui me viennent de mon pays natal, en resserant les liens qui m'unissent à lui, me sont particulièrement précieuses, mais je dois mettre au premier rang les témoignages d'affectueuse estime que m'accordent mes confrères.

Vous rappelez les services que je me suis efforcé de rendre à notre compagnie auprès du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, en favorisant l'érection du monument de Clément Marot, et à la ville de Cahors en obtenant que son Musée fût compris dans les envois annuels de l'Etat. Je n'ai fait en cela que remplir un double devoir : l'administration des Beaux-Arts ne pouvait rester indifférente à un projet qui assure enfin au poète quercynois l'hommage national qui lui est dû depuis si longtemps et le musée de Cahors avait d'autant plus de droits à son intérêt qu'il est de création plus récente et dispose de plus faibles ressources.

Vous exprimez enfin le vœu de me voir demeurer à la tête du service que je dirige. J'ai dû me décider à le quitter pour rentrer, au mois de novembre prochain, à la Faculté des Lettres de Paris. Eloigné de la Sorbonne depuis quatre ans et arrivant à la limite légale de mon congé, je devais y revenir sous peine d'y perdre mes droits. Le Ministre a bien voulu m'autoriser à reprendre une carrière que j'avais interrompue, pour les fonctions administratives, mais avec l'intention arrêtée de ne pas l'abandonner. Soyez assurés que, là comme ailleurs, je conserverai le même dévouement à notre pays, comme à notre compagnie, et que je m'efforcerai de les servir, de toute manière et en toute circonstance, autant qu'il sera en mon pouvoir.

Veuillez agréer, mes chers confrères, l'assurance de mes sentiments les plus distingués et les plus dévoués.

GUSTAVE LARROUMET,
Directeur des Beaux-Arts, Membre de l'Institut,
Membre correspondant de la *Société des Etudes du Lot*

Les sentiments exprimés dans cette lettre n'étonneront aucun de ceux qui connaissent notre compatriote et qui savent combien, au milieu des grandeurs d'une situation enviée, son cœur est toujours resté quercynois.

M. Larroumet sera à Cahors dans les premiers jours de septembre.

LES GRANDE MANŒUVRES

C'est le mardi 25 août qu'ont été appelés les réservistes des classes 1883 et 1884, appartenant aux 1er, 2e et 3e bataillons des régiments d'infanterie, aux bataillons de chasseurs à pied, aux zouaves, aux tirailleurs et aux régiments de sapeurs-pompiers.

L'appel des réservistes des mêmes classes appartenant au 4e bataillon des régiments d'infanterie aura lieu le jeudi 1er octobre. Les réservistes, convoqué mardi, prendront part aux manœuvres de régiment, aux manœuvres de brigade et aux manœuvres de division.

Les manœuvres de brigade auront lieu les 6 et 7 septembre ; les manœuvres de division dureront du 9 au 15 septembre.

La dislocation des divisions aura lieu le 16 septembre.

La fin de la période des vingt-huit jours est fixée au 21 septembre.

Le chiffre des réservistes appelés cette année se trouve un peu diminué par ce fait que les réservistes de la première période sont dispensés des vingt-huit jours en raison de la part qu'ils ont prise à l'expérience de mobilisation de 1887.

Ajoutons à propos des prochaines grandes manœuvres, que les diverses fractions du 17e corps d'armée qui y prendront part seront pour la première fois appelées à se servir du fusil modèle 1886 et des cartouches sans fumée.

Des approvisonnements d'environ 50 cartouches par homme sont mis à la disposition des chefs de corps ; ces cartouches, de deux modèles, seront enfermées dans des enveloppes de couleur verte et rose.

L'attrait des manœuvres d'automne sera rendu encore plus considérable par cette innovation.

LA 33e DIVISION

Le 9 septembre toutes les troupes de la 33e division commandées par le général Vincendon, seront cantonnées à Agen.

LES RÉSERVISTES TERRITORIAUX

Les réservistes et territoriaux qui doivent faire leur période d'exercice en septembre et octobre 1891, et qui ont l'intention de demander des dispenses, sont invités à faire leur demande, au maire de leur commune, sans le moindre retard.

NOUVELLES MILITAIRES

Sur la proposition du général du Guiny, commandant le 3e corps d'armée et président du comité d'infanterie, M. de Freycinet vient de procéder à une nouvelle répartition des effets d'habillement emmagasinés pour les troupes à pied.

Désormais, chaque soldat d'infanterie disposera de deux capotes, deux vestes, une tunique, trois pantalons et quatres képis.

Dans la constitution des approvisionnements de paix et de guerre, on estime que la diminution du nombre des effets précédemment prévus pour les renouvellements présente une économie de 50,000 francs par régiment.

Les effets suprimés dans les collections destinées à l'habillement du réserviste et des territoriaux serviront aux hommes composant les cinq classes les plus anciennes de la réserve de l'armée territoriale. La décision ministérielle provoquée par le général du Guiny accorde deux paires d'épaulettes écarlates à chaque fantassin, afin de rehausser leur tenue par des insignes plus frais.

Pour réserver un plus grand nombre de capotes pour les troupes de seconde ligne, la classe 1887 sera renvoyée le mois prochain avec les seules petites vestes. Cette disposition sera appliquée à tout soldat libérable de l'infanterie de ligne et des chasseurs.

AFFAIRE SALBANT

En annonçant la révocation du receveur municipal Salbant, les journaux ont donné le total fantaisiste du déficit actuellement constaté. Il s'élèverait d'après la *Liberté* à 73,000 fr. Nous croyons pouvoir affirmer que ce déficit ne dépasse pas à l'heure actuelle 53,000 fr.

La boulangerie à Cahors

Nous accueillons la communication suivante, en déclarant à son auteur que nous eussions préféré lui voir approfondir la question de la boulangerie coopérative, sans s'occuper en aucune façon des fureurs que la réalisation d'une idée si humanitaire doit exciter parmi les intéressés.

«Tu te fâches, donc tu as tort»; c'est du moins ce que l'on peut penser à la lecture de la longue élucubration intitulée « La boulangerie à Cahors », publiée par le *Ralliement du Lot*, du 27 courant.

Le porte-plume intéressé des boulangers qui a ainsi déchargé sa bile, et qui, tout masqué qu'il est, ne s'est pas si bien dissimulé que l'on n'ait pu le reconnaître, dit qu'il est né dans le pétrin (qu'il y reste), et qu'il y vit. Qu'il y soit né, nous voulons bien le croire, mais qu'il y vive, les contribuables pourraient bien lui en donner le démenti.

Lorsque l'autre jour ce fanfaron fit annoncer la publication de sa prose, nous nous attendions à voir nos chiffres réfutés par d'autres chiffres plus vrais, plus exacts, qui auraient eu une autre portée que celle de viser des personnalités complètement étrangères à l'affaire. Notre attente a été trompée.

---

lais pas vous le répéter, mais ça a été plus fort que moi !... Il faut maintenant arriver à l'histoire de la mère Fanfare aprés la paix; c'est la partie la moins connue de son existence, c'est moins crâne, mais c'est peut-être encore plus beau.

Plus que jamais l'intérêt était vif.

Ce que Gobeux avait dit jusque-là, les journaux l'avaient imprimé cent fois, mais ce que personne ne savait au juste, c'était ce que Mme Stemmlé était devenue depuis la fin des temps héroïques et la reprise du train-train ordinaire de la vie. Et on venait affirmer que la brave femme avait été encore plus sublime une fois la paix signée ? Ça, par exemple, c'était difficile à croire et valait la peine d'être écouté avec attention.

Gobeux s'était arrêté de nouveau. Le brave garçon avait longtemps couru pour rapporter les détails qu'il allait donner. Il lui avait fallu questionner bien des gens et déployer une grande diplomatie ; mais le désir qui le remplissait d'être utile à Rosa lui avait inspiré le moyen de triompher de toutes les difficultés. En quelques heures, en faisant bavarder celui-ci et celui-là et en s'aidant de ce qu'il savait déjà, il était parvenu à reconstituer le dossier complet de la mère Fanfare jusqu'au jour où elle avait quitté la rue des Petits-Carreaux.

Avant de reprendre la parole, il se tourna vers Rosa, et baissant la voix :

— Ayez du courage, ma pauvre demoiselle, lui dit-il, car, dans les choses que je vais raconter il y en a de navrantes !

Elle lui fit signe de parler, pressée de savoir enfin la vérité.

— Avant le branle-bas de 1870, le père Stemmlé était établi tailleur, sa femme l'aidait dans son travail, et leur fils était coupeur dans une grande maison de confections. On ne faisait pas fortune, mais on arrivait à joindre les deux bouts. La clientèle du tailleur se composait de petits employés à qui on était obligé de faire de longs crédits. On n'arrivait à attraper son pauvre argent qu'avec beaucoup de peine, et cependant lorsqu'à la fin de chaque mois la banque présentait les effets souscrits au marchand de drap, il fallait payer, rubis sur l'ongle. Le pére Stemmlé et sa femme ne plaisantaient pas sur cet article-là. Pour eux, il n'y avait pas trente-six sortes d'honneurs, il n'en existait qu'un ! Quand les échéances arrivaient, si l'on n'était pas en mesure, on serrait le ventre pendant une semaine, on mettait au clou jusqu'aux draps du lit, mais on ne laissait pas protester sa signature. Avec beaucoup de courage et d'économie, ils atteignirent ainsi le moment où la guerre fut déclarée. Pour le coup, chambardement général ! On lâche l'aiguille, les ciseaux et le dé à coudre. Le père Stemmlé, ancien militaire prévoyait qu'en province, cela chaufferait plus dur qu'à Paris ; c'était son idée, à cet homme ! Il ne fit ni une ni deux, ferma sa boutique, sortit de la capitale et fut un des premiers à offrir ses services, à Tours, quand on forma l'armée de la Loire. Sa femme l'avait suivi, toujours courageuse. Quand ils revinrent, après la guerre, ils étaient ruinés ou à peu près. Leur fils, fait prisonnier à Metz, avait été fusillé en Prusse pour avoir étranglé un sergent qui le gardait, un lâche qui avait osé lever la main sur lui !... J'étais présent lorsque le père et la mère apprirent la nouvelle. Ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre en pleurant. Ce fut la maman Stemmlé qui se calma la première.

— Allons, dit-elle à son homme, il ne s'agit pas de se laisser abattre ; c'est vrai qu'il aurait mieux valu que ce soit un de nous deux, car nos vieilles peaux ne sont plus bonnes à grand'chose, tandis que notre pauvre gars, si jeune, si fort, aurait encore pu se battre en cas de besoin... mais il nous reste un devoir à accomplir : Notre nom doit demeurer sans tâche !... Nous avons des dettes, il faut les payer; et pour cela, nous avons besoin d'énergie... A la besogne, vieux !... Aussi bien, il n'est pas défendu de pleurer en travaillant... et si les larmes obscurcissent trop la vue, on les essuye, voilà tout !

On sentait bien qu'en parlant ainsi, ce n'était pas l'envie de sangloter qui lui manquait, mais elle voyait son mari si désolé, si abruti par la douleur, qu'elle cachait son propre chagrin pour essayer de le remonter un peu. Une rude besogne ! Papa Stemmlé ne s'était pas remis de ses douleurs depuis la retraite du Mans. Il s'en allait grand train et il le savait. La mort de son fils devait lui porter le dernier coup. Lui aussi, il tâchait de tromper sa femme; il étouffait ses plaintes sous des jurons, et cependant la vie était devenue pour lui un enfer. Dans la grande tourmente de la guerre, beaucoup de ses clients avaient disparu, laissant en souffrance les billets qu'ils lui avaient souscrits et qu'il avait passé en payements à ses fournisseurs. Les effets endossés par lui revenaient impayés et il devait en rembourser le montant. Avec quoi ? Il ne possédait rien. Le malheur, c'est que son plus gros créancier se montrait impitoyable ; c'était un nommé Auguste Treiber.

— Treiber ? interrompit Rosa malgré elle, frappée par ce nom qui lui rappelait de si douloureux souvenirs.

— Oui, reprit Gobeux, Auguste Treiber, un Allemand qui, avant la guerre, était établi marchand de drap sur la place des victoires ; il est mort depuis, le gueux !... après avoir poursuivi le pauvre Stemmlé à boulets rouges... mais sa créance est passée aux mains de son héritier, un neveu, espèce de crapule encore plus enragée que lui !...

— N'est-ce pas le fils d'un brasseur ? demanda Rosa.

— Juste. Une espèce de petit gommeux bavarrois, qui, chaque fois qu'il venait à Paris, accompagné de son père, qui était son tuteur naturel, ne manquait pas d'aller tourmenter le tailleur. Ces gens-là ont été de vraies sangsues pour les Stemmlé. Sachant que leurs débiteurs se mettraient sur la paille plutôt que de se résigner à une faillite honteuse, ils les ont exploités sans vergogne, ne consentant à leur donner du temps qu'en leur faisant payer des intérêts énormes. Leur créance était de trois mille francs tout au plus. Ils en ont tiré plus de dix mille à ces pauvres gens ! C'est monstrueux !

Un murmure très antipathique accompagna les paroles que Gobeux venait de prononcer.

SIRVEN A. ET A. SIÉGEL (*A Suivre*).

Notre intention n'étant pas de faire de la polémique et encore moins de la politique, nons ne perdrons donc pas notre temps à discuter le parti pris et la mavaise foi. Nous laissons aux lecteurs le soin d'apprécier.

D'ailleurs, nous avons le bon droit et l'opinion publique de notre côté, et le but que nous poursuivons est bien au-dessus des criailleries de toute espèce de *pétrin*.

M. M.

POLICE DES MŒURS

Hier, la police de notre ville a fait une véritable rafle dans les auberges et débits borgnes de notre ville.

Quatre des provocantes servantes de ces établissements ont été envoyées à l'hospice.

CONTRAVENTIONS

Plusieurs contraventions ont été dressées par la police de notre ville, pour embarras de la voie publique.

EFFONDREMENT

Ce matin, vers 7 heures, les paisibles habitants de la rue Barry (faubourg St-Georges), ont été mis en émoi par un bruit épouvantable.

Le toit de la maison portant le n° 1 de l'impasse d'Auvergne, s'est effondré.

La famille G..., qui habite cette maison, n'a pas eu de mal.

La maison a été réparée, il y a trois mois à peine.

Nous nous demandons à qui incomberaient les responsabilités en cas d'accidents regrettables ?

LES PRUNES

Il y avait environ 20 quintaux de prunes sur le marché de mercredi à Villeneuve. Le tout s'est vendu aux prix suivants :

Les 60 à 65 au 1/2 kil. 36 fr.
70 à 75 — 30 fr.
80 à 90 — 25 fr.
90 à 100 — 20 à 22 fr.

Le fretin, 15 fr.

A Fongrave, 60 quintaux de prunes ont été apportés et rapidement vendus.

Puy-l'Evêque

M. Delmas, boulanger à Puy-l'Evêque, avait pris depuis quelques jours à son service un ouvrier de passage.

Ce jeune homme vient de partir de Puy-l'Evêque en emportant une bicyclette qu'il avait louée à M. Bennet, Théophile, bourrelier.

Cet ouvrier boulanger se nomme Gilbert, Henri, né à Agen, et ancien soldat au 7e de ligne.

Il a été vu à la foire de Prayssac et semblait se diriger vers Castelfranc.

L'enquête se poursuit.

Montgesty

Incendie. — Lundi, vers 3 heures de l'après-midi, un incendie a éclaté au village du Cloup, à une maison d'habitation.

Le propriétaire et sa famille se trouvaient, ainsi que presque toute la population à la foire de Thédirac. Néamoins, l'appel du toscin fut entendu des quelques citoyens, restés à leur domicile, qui se rendirent sur les lieux du sinistre, enfoncèrent les portes et les volets, et réussirent à sauver une partie du mobilier.

Les pertes sont couvertes par une assurance.

Fumel

Mme Bergue, de Cuzarn, accompagnée d'une demoiselle et d'un enfant de cinq à six ans, allant à la foire de Moncabrier, descendait la rue des Béliers. Arrivée près du Grand-Hôtel, elle ne put retenir son cheval, qui heurta le trottoir. Le choc fut tellement violent, que les trois personnes furent précipitées à terre. Mme Bergue reçut quelques blessures à la face, la jeune fille et l'enfant n'ont eu aucun mal.

Périgueux

Un riche propriétaire de la rue Gambetta, M. Boisseau, est mort dimanche; ses obsèques, purement civiles, ont eu lieu mardi, à une heure.

Dans son testament, le défunt a donné 1,000 francs à la fanfare l'*Avenir*, dirigée par M. Pinget, à condition qu'elle jouerait, durant le trajet du domicile au cimetière, *la Marseillaise, le Chant du départ* et l'hymne russe. C'est ce qui a été fait. Aussitôt le cercueil placé dans le char funèbre, la fanfare a exécuté successivement les trois morceaux recommandés. Avant que le cercueil ne fût déposé dans le caveau, les musiciens ont joué une dernière fois *la Marseillaise*. M. Boisseau a légué également 1,000 francs à la Société la *Fraternelle*, et pareille somme à une autre Société.

Sur la demande de divers syndicats agricoles, la *Compagnie d'Orléans* a soumis, le 6 mai dernier, à l'homologation de l'Administration Supérieure la proposition d'assimiler complètement les **vendanges ou raisins écrasés en fûts** aux vins en fûts, en leur appliquant, **sans condition de tonnage**, les barème et prix fermes des paragraphes 2 et 6 de son tarif spécial D n° 6, qui ne sont actuellement applicables à ces mêmes marchandises que par wagons complets de 5,000 kilog. ou payant pour ce poids.

FAITS DIVERS

LE MORT VIVANT

M. Chauvet, garçon marchand de vin, après avoir été condamné à six jours de prison pour perte de son livret militaire et en avoir subi soixante au Cherche-Midi pour inconvenances envers son gardien, revenait hier, son « rabio » accompli, à son domicile, 16, rue Montagne-Sainte-Geneviève, quand, en l'apercevant, sa concierge faillit s'évanouir.

— Qu'avez-vous donc ? demanda Chauvet à la brave femme.

—Ah ! monsieur ! quel coup ! répondit la concierge en tremblant, vous n'êtes donc plus mort !

— Comment, plus mort ! mais je ne l'ai jamais été, fit Chauvet complètement ahuri.

— Mais si, continua la concierge ; on vous a même enterré.

Avec beaucoup de peine M. Chauvet parvint enfin à se faire expliquer pourquoi sa concierge s'obstinait à le vouloir mort. Il apprit par elle que ses amis, qui depuis sa disparition le cherchaient l'avaient reconnu, il y a une dizaine de jours, étendu sur les dalles de la Morgue, et qu'après les constatations d'usage, ils avaient fait enterrer à leurs frais le décédé sous son nom.

M. Chauvet s'est offert dans la soirée le plaisir macabre d'aller serrer la main à ses trop zélés amis. Tous, leur stupéfaction passée, lui ont assuré qu'ils ressemblaient comme deux gouttes d'eau au mort pour lequel ils l'avaient pris à la Morgue.

M. Chauvet va faire les démarches nécessaires pour obtenir l'annulation de son acte de décès.

Mais ces choses-là s'obtenant fort difficilement, ce n'est guère que dans six mois que le garçon marchand de vin sera légalement vivant.

En attendant, il doit faire le mort.

LES CAVES DU CAPITOLE A TOULOUSE

La nuit dernière, les pompiers du poste du Capitole ont procédé sans relâche, à l'aide de la pompe à vapeur, à vider les caves du Capitole inondées à la suite des orages de ces derniers jours.

Il paraît, nous dit-on, que ces inondations sont dues à la présence dans le voisinage de ce monument d'une nappe d'eau souterraine d'une assez grande étendue.

Déserteur et faussaire

Mercredi soir, au moment où le vapeur allait quitter Cherbourg, le commissaire de police s'est présenté à bord et a arrêté le sergent Callac, du 25e de ligne, qui se diposait à passer en Angleterre à la suite de faux, commis par lui dans la comptabilité dont il avait la charge.

NOUVEAU GIBIER

M. Recopé, inspecteur des eaux et forêts, se livre depuis quelques temps, dans la forêt de Marly, à des essais d'acclimatation curieux sur les dindons sauvages. En Amérique, où cet animal existe à l'état libre, il est fort recherché par sa saveur délicieuse, de beaucoup supérieure à celle de l'oiseau acclimaté. Les éleveurs de l'Ouest croisent de préférence les femelles domestiques avec les dindons sauvages et obtiennent par ce moyen des résultats magnifiques : plusieurs coqs d'Inde provenant de ce croisement ont atteint le poids phénoménal de trente-quatre livres.

L'expérience faite par M. Recopé est, dit-on, en voie de réussir parfaitement, et la forêt de Marly renferme déjà plusieurs couples.

LE PROCHAIN HIVER

Allons-nous avoir, après le rigoureux hiver dernier, un autre hiver aussi rigoureux et plus précoce encore ? Les hirondelles se réunissent déjà et par groupes nombreux se dirigent vers le sud, à la recherche de climats plus propices. Il en est de même des cigognes, qui quittent l'Alsace et qui entreprennent leur voyage annuel transméditerranéen. Ce sont là, on le sait, de fâcheux pronostics.

Bulletin Vinicole

RÉCOLTE VINICOLE

La végétation de la vigne suit son cours dans le Bordelais, les fruits qu'elle porte se maintiennent, mais, pour les mûrir, la chaleur suffisante a fait défaut pendant plusieurs journées de la semaine écoulée. La véraison commencée il y a plusieurs jours déjà dans les cépages hâtifs va assez bon train ; mais du soleil ! du soleil ! voilà ce que réclament les viticulteurs.

La quantité fera encore cette année des jaloux : dans beaucoup de contrées les palus bien drainées et les graves sablonneuses et perméables paraissent devoir donner davantage de récolte que certains terrains vigoureux.

On mande de Béziers :

La température inconstante que nous avons eue cette semaine est loin d'avoir été favorable à la récolte pendante, qui diminue à vue d'œil. Malgré les dénégations de certaines correspondances du Gard, nous pouvons vous affirmer d'une façon catégorique, parce que c'est la simple expression de la vérité, que le mildew a commis dans la plupart des vignes de sérieux dégâts, aussi bien en Camargue et dans le Gard que dans l'Hérault, l'Aude et les Pyrénées-Orientales.

Le but de ces dénégations est facile à devenir. Les affaires de raisins sur pied sont déjà vigoureusement engagées dans les vignobles, d'où émanent ces correspondances ; on tient à entretenir l'ardeur des spéculateurs que pourraient refroidir les craintes — trop fondées malheureusement — que la marche actuelle de la maturation fait concevoir dans le Midi.

La preuve en est que les vins vieux de bonne conservation sont très activement recherchés et mieux payés que ces temps derniers.

Un fait indéniable, c'est le retard de la maturation ; or, quand les vendanges se font tardivement, la réussite finale du produit est moins certaine.

Les arrivages en vins d'Espagne sont incessants sur place et déjà des envois de fûts ont été expédiés dans la Péninsule pour y recevoir des vins nouveaux à récolter pour compte français, ce dont se plaignent les maisons faisant en Espagne la commission des vins et qui craignent de voir s'élever le prix des vins à faire par suite de ces demandes hâtives. Au reste, personne ne peut encore se prononcer et le vin n'est pas un article facile à monopoliser.

A Paris, le marché est très calme en ce moment ; on ne fait que des petits achats de réassortiment. Les vins français aussi bien que les vins exotiques sont peu demandés. Cependant, ces derniers continuent à affluer sur notre place ; les berges sont couvertes de demi-muids et des chargements arrivent chaque jour ; à la gare des Batignolles, les quais sont également assez encombrés. Par suite de cette recrudescence dans les arrivages, les prix sont peu défendus et sur quelques sortes on constate un certain fléchissement.

LES TARIFS SUR LES VINS ÉTRANGERS

On lit dans le *Journal des Chambres de commerce :*

« Sur la loi d'une dépêche du *Matin*, nous avions annoncé, dans notre dernière livraison, que les principaux négocians en vins de Bordeaux avaient eu l'intention, à l'annonce des nouveaux tarifs douaniers, de transporter une partie de leur industrie de l'autre côté des Pyrénées. Nous apprenons que ces négociants paraissent avoir abandonné leur projet devant la promesse que leur fait le gouvernement. Il serait question, si les droits sur l'entrée des vins d'Espagne en France étaient votés, de dégrever de ces mêmes droits tous les vins coupés que le commerce de Bordeaux envoie à l'étranger. De cette façon, la grande exportation des vins Français sur l'Amérique ne se trouverait plus compromise, et les intérêts de nos viticulteurs seraient en même temps sauvegardés. »

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 22 au 29 août 1891

Naissances

Annès Marie, rue Pélegri, 8.
Pélegrin Marie, rue Fénelon, 18.

Mariages

Bastide Adrien et Soulié Hélène.

Décès

Frayssy Gabriel, 2 mois rue du Cheval blanc, 8.
Maury Ernest, 3 mois, rue Nationale, 32.
Séguret Germaine, 47 ans, ép. Millau, impasse Catonne, 3.

AUDOUARD

Ex-Professeur de
PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES
A PARIS
LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE
Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN-DENTISTE
A BRIVE

Se rendra à CAHORS, le 4me mercredi de chaque mois

HOTEL DU PALAIS-NATIONAL

DENTS & DENTIERS

De tous systèmes et à tous les prix

PRIX MODÉRÉS

Pour toutes les opérations relatives à l'art dentaire

FACILITÉ DE PAIEMENT

NOTA. — **M. AUDOUARD** engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour le consulter de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Adresse télégraphique : AUDOUARD, BRIVE

SULFATE de CUIVRE

A VENDRE

Garanti **99** °/° à **55 fr.** les 100 kilos

Rendu franco *en gare de Cahors*

S'adresser à **M. Victor COMBES**, chevalier du Mérite agricole, à Vire par Puy-l'Evêque (Lot).

Pilules Suisses. Exigez le timbre de l'Etat.

Méfiez-vous des contrefaçons !

Bourse de Paris

Cours du 28 Août 1891

RENTES

3 0/0 perpétuel	compt.	95 40
3 0/0 amortissable	compt.	96 40
3 0/0 Emprunt 1891		93 95
4 1/2 0/0 1883	compt.	105 10

Valeurs Françaises

ACTIONS

BANQUE DE FRANCE	4500 »
CRÉDIT FONCIER	1245 »
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	482 50
COMPTOIR Nal D'ESCOMPte	552 50
EST (Chemin de fer)	905 »
LYON. —	1487 75
MIDI. —	1291 »
NORD. —	1842 50
ORLÉANS. —	1535 »
OUEST. —	1060 »
GAZ, Cie parisienne	1410 »
CANAL DE SUEZ	2807 50
CANAL DE PANAMA	31 »
Etablissements DECAUVILLE	355 »

BULLETIN FINANCIER

du 28 Août 1891

La fermeté avait prévalu la semaine dernière, il se manifeste maintenant un peu d'hésitation sur le marché. Cela n'a rien d'étonnant aux approches de la liquidation. Les places étrangères sont toujours peu brillantes.

Le 3 0/0 est à 95,42 1/2, le nouveau cote 93,97 1/2.

Le Crédit Foncier est bien tenu à 1253,75.

Les Obligations foncières et communales donnent toujours lieu à d'actives transactions.

La Banque d'Escompte se tient ferme à 450, véritable cours d'attente que plusieurs circonstances feront bien dépasser.

La Banque de Paris a repris à 7625. La baisse n'avait aucune raison d'être. La Société générale est à 485. Les bénéfices du mois de juillet se sont élevés à la somme de 326, 201 fr.

Le Crédit Lyonnais est très ferme à 865. Il vient d'être autorisé à établir des succursales à Moscou et à Odessa.

Le Crédit Mobilier est à 330, il mérite d'autres cours qu'il atteindra à la reprise des affaires.

La Banque des Pays-Autrichiens est à 440. Elle vient d'obtenir la concession d'une Banque en Bulgarie.

Nos grands chemins restent fermes sans affaires. Les obligations des chemins économiques sont toujours à acheter.

Les fonds étrangers ont des fortunes diverses. L'Italien est en hausse sensible à 90,65. Les ventes allemandes ont cessé. L'équilibre du budget paraît assuré. Le Portugais après une certaine reprise faiblit de nouveau.

En Banque, l'Alpine un moment faible se relève à 185. Le Laurium Grec est bien tenu. L'obligation Linarès à Alméria cote 235. Bonne tenue de l'obligation Porto-Rico.

L'obligation Puerto-Santa-Maria a un bon courant des demandes. On parle du rachat de la ligne et d'un remboursement anticipé de ces obligations.

M. Ribaut dont on a remarqué le rapport sur l'exploitation des Ranteira est parti pour l'Espagne comme ingénieur directeur de la mine Morena.

Les premiers coups de pioche seront le signal d'une amélioration marquée dans les transations déjà animées qui ont lieu sur cette valeur.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de tout ce qui peut intéresser l'Electra,

La société est en communication constante avec son ingénieur M. Couchond qui, comme nous l'avons annoncé, s'occupe en ce moment en Amérique de l'achat du matériel nécessaire à la prompte exploitation de la mine.

A VENDRE

Une grande **MAISON**, sise à Figeac, avec *cour* et vaste *jardin*, ainsi que *l'Etablissement des bains* y annexé.

Facilités pour le paiement. S'adresser au bureau du Journal.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Courses de chevaux à Périgueux, les 30-31 Août, 1er et 2 Septembre 1891

A cette occasion, la Compagnie d'Orléans rendra valables, jusqu'au 3 septembre inclus, les coupons retour qui auront été délivrés pour Périgueux, les 29, 30-31 août, 1er et 2 septembre, aux conditions de son tarif spécial A n° 9.

Pèlerinage à Roc-Amadour

Billets d'Aller et Retour réduits de 40 0/0

A l'occasion du **Pèlerinage de Roc-Amadour** (Lot), il est délivré chaque année, du **1er** Mai au **31** Octobre inclus, des billets aller et retour de toutes classes pour Roc-Amadour, avec réduction de 40 °/₀ sur le prix ordinaire des places :

Aux gares distantes de Roc-Amadour de moins 250 kilomètres.

Les billets de Pèlerinage donnent droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs, à l'exception des trains-postes et express ; ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour de leur délivrance.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant quatre itinéraires différents, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1er itinéraire : 1re classe 225 fr. — 2e classe 170 fr. — Durée de validité : 45 jours.

2e, 3e et 4e itinéraires : 1re classe, 180 fr. — 2e classe 135 fr. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 °/₀ du prix du billet.

Enfin, il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1re et 2e classe réduits de 25 °/₀, dour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

EXCURSIONS EN AUVERGNE et dans le Limousin

Permettant de visiter le Mont-Dore, La Bourboule, Royat, Clermont-Ferrrand, Néris et Evaux, avec arrêt facultatif à toutes les gares du parcours.

La Compagnie d'Orléans délivre du 15 Juin au 30 Septembre des billets d'*Excursion en Auvergne* et dans le *Limousin* valables pendant 30 jours, au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Le Mans, Angers et Nantes, ainsi qu'aux gares et station intermédiaire, aux prix réduits ci-après :

	1re classe	2e classe		1re classe	2e classe
Paris...	108 fr.	81 fr.	Tours..	100 fr.	75 fr.
Nantes..	125	96	Blois...	95	71
Angers.	116	87	Orléans.	95	71
Le Mans	116	85			

Itinéraire

1° Le parcours entre le point de départ et Vierzon, et *vice versâ*.

2° Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (bains de Néris), Evaux (bains d'Evaux), Eygurande, Laqueuille (bains du Mont-Dore et de La Bourboule), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Largnac, Ussel, Limoges (par Tulle, Brive et St-Yrieix, ou par Eymoutiers), Vierzon.

La durée de validité de ces billets (30 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période d'un supplément égal de 10 °/₀ du prix du billet.

Il est délivré à toute station du réseau d'Orléans, pour une autre station du réseau située sur l'itinéraire des billets de voyage circulaires ci-dessus, ou inversement, des billets aller et retour de 1re et 2e classe, avec réduction de 25 °/₀ sur le prix ordinaire des places.

Ces billets sont délivrés, soit au commencement du voyage pour aller rejoindre l'itinéraire du billet d'excursion dont ils forment le complément, et dont la demande doit être faite en même temps, soit au cours du voyage pour atteindre des points du réseau situés en dehors de l'itinéraire du billet d'excursion.

On délivre des billets à toutes les gares du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

AVIS ESSENTIEL. — Les prix ci-dessus ne comprenennt pas le parcours de terre dans les services de correspondance de Chamblet-Néris à Néris; — de la gare à la localité d'Evaux et de Laqueuille au Mont-Dore àt à La Bourboule.

Les voyageurs obtiennent, sur leur demande soit à la gare départ, soit au bureau du Correspondant de la Compagnie, à Laqueuille, des billets d'aller et retour réduits de 25 °/₀ pour le Mont-Dore et la Bourboule.

BAINS de MER de L'OCÉAN

Billets Aller et Retour à Prix Réduits

Valables pendant 33 jours

Pendant la saison des Bains de Mer, du 1er Mai au 31 Octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo St-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, St-Pierre-Quiberon, Quiberon (Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau, Quimper (Bénodet, Fouesnant, Beg-Meil), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morget).

1° Les Billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus comportent une réduction de 40 °/₀ sur les prix des Tarifs généraux.

La durée de validité de ces Billets (33 jours) peut-être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement pour chaque période, d'un supplément égal à 10 °/₀ du prix du Billets.

Exceptionnellement, le Voyageur porteur d'un Billet délivré pour les au delà d'Auray vers Landerneau, Quiberon, Concarneau, Pont-l'Abbé et Douarnenez aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son billet : Sainte-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimperlé, Rosporden et Quimper.

Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions ci-dessus à destination de Vannes est autorisé à s'arrêter à Questembert à l'aller et à repartir de ce point au retour.

En outre, le Voyageur porteur d'un Billet délivré aux conditions qui précèdent pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois, soit à l'Aller comme au Retour, pendant 48 heures, soit à Nantes, soit en deçà.

2° Les Billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres desdites stations balnéaires, comportent une réduction de 20 °/₀ sur les prix des Tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs aux prix applicable à un parcours de 125 kilomètres.

Les Billets doivent être demandés au Chef de Gare 3 jours avant celui du départ

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ. Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 35e années. — Sommaire du numéro du 22 août 1891. — Gravures : La vie à bord, journée du marin, par Léon Couturier. — La toilette des matelots. — Le salut aux couleurs. — En Chine : Les ruines des immeubles des missionnaires. — Les ruines de la Cathédrale de Wuhu. — L'arrivée du grand-duc Alexis, a Vichy. — Le « Hohenzollern dans la rade de Kiel. — Le portrait du jeune roi de Serbie. — Beaux-Arts : La Lune de Miel, par Jimenés. — Site pittoresque de la Franche-Comté. — La Mode en août.

Texte : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Mondains et mondaines, par Etincelle. — Variétés : Les ours de Berne, par Le Nôtre. — Théâtre : le répertoire de la Comédie Française, par Hippolyte Lemaire. — Nos gravures. — Lettres sur la photographie, par Lumen. — Nouvelle : Fleurs des Dunes, par R. de Maricourt. — Echecs, par Rosenthal. — Jeu de Dames. — Sport, récréations, rébus, etc. — Le supplément contient la suite de « Serge », roman d'Abel Hermant, illustré par Tofani. — Le numéro 50 centimes.

LA NATURE. Bureaux à la librairie G. Masson, éditeur, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris — Sommaire du 29 août : — Kronstadt et Portsmouth : Lt-colonel Hennebert. — La caravane égyptienne au Jardin d'Acclimatation de Paris : Deniker. — La protection des plantes : V. Brendicourt. — Les cultures artificielles des champignons insecticides : J. Danysz. — La reproduction typographiques des photographies : Gaston Tissandier. — Chronique. — Académie des sciences : séance du 24 août 1891 : Stanislas Meunier. — Chimie de l'amateur : Arthur Batut.

NOUVELLES SCIENTIFIQUES

(*Supplément de la* Nature)

La semaine. — Informations. — Boîte aux lettres. — Recettes et procédés utiles. — Petites inventions.

EAU de LÉCHELLE hémostatique ordonnée contre les *crachements de sang*, les *hémorrhagies utérines* et *intestinales*, les *pertes*, la *dyssenterie*, etc.

LE VIN de G. SEGUIN est le tonique par excellence des voies digestives ; *il rétablit les fonctions de l'estomac, réveille l'appétit et dissipe les fièvres.*

G. SEGUIN, rue St-Honoré, 378, PARIS.

EXPOSITION CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse Clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, Saison d'Hiver

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCEDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande

BUREAU de PLACEMENT

CAHORS — *Rue St-James, 12,* — CAHORS

Mme Ve **BALAGAYRIE,** a l'honneur d'informer le public. qu'elle vient d'obtenir l'autorisation de tenir un Bureau de Placement. Elle se charge de fournir des domestiques, hommes ou femmes, ou des ménages, *munis de bons certificats*, aux personnes qui voudront bien lui en faire la demande.

HONORÉ Photographe

77, BOULEVARD GAMBETTA, 77

CAHORS

VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE

LIEBIG

PRÉCIEUX POUR MALADES ET MÉNAGES

Depuis 1867, les plus hautes récompenses aux grandes Expositions Internationales

Hors concours depuis 1885

SE MÉFIER DES IMITATIONS

Exiger la signat. du Bon J. V. LIEBIG en encre bleue sur l'étiquette

Se vend chez les Épiciers et Pharmaciens

LE **COURRIER DES MODES**

PARISIENNES

12 pages - 15 centimes

plus complet que les journaux à 25 cent.

publie chaque samedi 50 modèles élégants et pratiques de robes, manteaux, chapeaux, costumes d'enfants, ouvrages, etc., avec explications et patrons découpés. Feuilletons, Causerie médicale pr Mme le Dr BERTILLON. Etude : QUE FERONS-NOUS DE NOS FILLES ? décrivant toutes les professions et métiers pouvant être exercés par des femmes. Nombreuses primes. Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS D'ESSAI

Pour 3 mois (156 pages), le journal simple : **2f 50**. *Avec chaque fois une gravure coloriée, 3 mois :* **5f**. *Pour s'abonner, envoyer mandat-poste ou timbres aux Editeurs :* IMANS & Cie, 35, RUE DE VERNEUIL, PARIS

ON DEMANDE de suite ou dans quelques mois, un Garçon Boucher, connaissant un peu le détail pour la vente au magasin.

S'adresser ou écrire, avant la fin du mois, à M. CAYSAC, boucher à Rodez (Aveyron).

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

Chemin de fer d'Orléans

HORAIRE DES TRAINS

De CAHORS à LIBOS

	Omnibus	Poste.	Omnibus
CAHORS. — *D.*	6h 40 matin	12h 50 soir	6h 39 soir
Mercuès	6 54	1 4	6 53
Arrêt Douelle	6 58	»	6 57
Parnac	7 5	1 15	7 4
Luzech	7 11	1 22	7 11
Castelfranc.	7 25	1 35	7 23
Arrt Prayssac	7 28	»	7 26
Puy-l'Evêque.	7 36	1 46	7 34
Duravel	7 43	1 54	7 41
Soturac-Touzac	7 51	2 3	7 49
Fumel	8 »	2 13	7 58
LIBOS. — *A.*	8 6	2 19	8 4
BORDEAUX.	3 51 soir	8 11 matin	4 45
PARIS. — *Ar.*	11 37	4 37	10 21 m.

De LIBOS à CAHORS

	Poste.	Omnibus.	Omnibus.
PARIS. — *D.*	3h 50 s.	12h 50 m.	7h 45 mat
— *Expres.*	7 40		12 45
BORDEAUX.	» »	6 10 soir	3 34 soir
LIBOS. — *D.*	8 55 matin	3 30	9 5
Fumel	8 41	3 38	9 11
Soturac-Touzac	8 51	3 50	9 21
Duravel	8 59	3 59	9 28
Puy-l'Evêque.	9 6	4 8	9 35
Arrt Prayssac	9 13	»	9 42
Gastelfranc.	9 19	4 23	9 48
Luzech	9 29	4 36	9 58
Parnac	9 37	4 46	10 6
Arrêt Douelle	9 42	»	10 11
Mercuès	9 47	4 57	10 16
CAHORS. — *A.*	9 59	5 15	10 32

De CAHORS à CAPDENAC

	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus.
CAHORS. — *D.*	7h 45 matin	11h 30 mat.	5h 23 soir
Cabessut, halte	7 54	11 41	5 32
Arcambal	8 4	12 4 soir	5 42
Vers	8 12	12 21	5 50
Saint-Géry	8 20	12 38	5 57
Conduché	8 32	1 5	6 9
St-Cirq, halte.	8 38	1 14	6 15
St-Martin-Lab.	8 48	1 35	6 21
Calvignac, hal.	8 55	1 44	6 31
Cajarc	9 8	2 10	6 44
Montbrun, hal.	9 18	2 24	6 54
Toirac	9 27	2 45	7 3
Lamadeleine.	9 39	3 10	7 15
CAPDENAC. *A.*	9 51	3 26	7 27

De CAPDENAC à CAHORS

	Omnibus	Omnibus.	Omnibus
CAPDENAC. *D.*	7 47 matin	11h 30 mat.	5h 22 soir
Lamadeleine.	7 59	11 54	5 34
Toirac	8 10	12 18 soir	5 46
Montbrun, hal.	8 18	12 30	5 54
Cajarc	8 30	12 52	6 5
Calvignac, hal.	8 40	1 6	6 15
St-Martin-Lab.	8 49	1 26	6 25
St-Cirq, halte.	8 57	1 37	6 33
Conduché	9 3	1 55	6 39
Saint-Géry	9 18	2 22	6 53
Vers	9 23	2 35	6 58
Arcambal	9 31	2 56	7 6
Cabessut, halte.	9 41	3 10	7 16
CAHORS. — *A.*	9 49	3 20	7 24

Etablissement Hydrothérapique

DES

ALLÉES FÉNELON, N° 6

Le Public est prévenu que **Mme Sabatié** vient de faire placer dans son Etablissement, l'**Appareil de Suspension** de M. le Docteur CHARCOT, pour le traitement de l'**Ataxie locomotrice** et autres maladies nerveuses.